

LES BALISES INCONTOURNABLES

Les numéros des balises vous indiquent votre position sur la piste. Elles sont disposées dans l'ordre décroissant, du haut vers le bas.

<b>11</b> SESTRIERE	<b>21</b> MARMOTTES	<b>7</b> LOUPS	<b>3</b> SURF
FACILE	MOYEN	DIFFICILE	TRÈS DIFFICILE

En cas de mauvaise visibilité, les jalons avec le haut orange signalent le bord droit de la piste.

LES RÈGLES DE BONNES CONDUITES

Le skieur "ava" (celui qui est au-dessous de vous) a la priorité.

Ne vous arrêtez pas au milieu des pistes ni derrière une bosse.

Ne doublez pas à la dernière minute, prenez de la distance.

SÉCURITÉ PISTES

TÉLÉPHONES DOMAINES SKIABLES :

PRA LOUP ..... + 33 4 92 84 11 54  
LA FOUX ..... + 33 4 92 83 81 44

Information sur le risque d'avalanche en dehors des pistes balisées et ouvertes. Soyez détectable ! Be search !

<b>5</b> TRÈS FORT	VERY HIGH
<b>4</b> FORT	HIGH
<b>3</b> MARQUÉ	MODERATE
<b>2</b> LIMITÉ	LOW
<b>1</b> FAIBLE	Conditions généralement favorables.

LE DOMAINE DE PRA LOUP EST ÉQUIPÉ DES SYSTÈMES DE SECOURS EN AVALANCHE.

SKI HORS-PISTE À VOS RISQUES ET PÉRILS

Attention l'accès aux domaines skiables est interdit en dehors des heures d'ouvertures (09h00-17h00). Les pistes ne sont pas protégées de dangers tels que le déclenchement d'avalanches ou les engins de damage munis d'un treuil (câble tendu, mobile, invisible la nuit, pouvant mesurer plus de 1 km de long). Danger de mort.

N'hésitez pas à demander conseils aux personnels de la régie de Pra Loup, ils sont à votre disposition.



Piste très facile	Télésiège	Piste difficile	Piste très difficile	Espace débutant	Petit domaine	La forêt des secrets	Itinéraire ski de randonnée	Poste de secours	Office de tourisme	Point info	Billetterie	Skipass express	Vue panoramique	Toilettes publiques	Point photos	Restaurant	Aire de pique nique	Décolage parapente	DVA park	Webcam	Voies Skizz	Porte de l'Espace Lumière	Snow Park	S	M	B	Boarder cross
-------------------	-----------	-----------------	----------------------	-----------------	---------------	----------------------	-----------------------------	------------------	--------------------	------------	-------------	-----------------	-----------------	---------------------	--------------	------------	---------------------	--------------------	----------	--------	-------------	---------------------------	-----------	---	---	---	---------------

DOMAINE SKIABLE DE PRA LOUP

EXTRAITS DES ARRÊTÉS\*

**CIRCULATION SUR LES PISTES**  
L'accès et la circulation sur les pistes sont interdits aux personnes non chaussées de skis ou d'équipements de glisse autorisés. Sont notamment interdits : piétons, luges, motoneiges ou tout autre engin motorisé ou non. Un skieur obligé de remonter ou descendre une piste doit obligatoirement circuler sur le bord extérieur. Le stationnement doit se faire sur les bordures, en bonne visibilité.

**INFOS OUVERTURE DE PISTES**  
Le service chargé de la sécurité des pistes assure l'ouverture, le contrôle et la fermeture quotidienne des pistes aux pratiquants. Dès lors qu'elles sont déclarées fermées, les

pistes ne sont plus contrôlées, ni protégées, ni surveillées selon les arrêtés en vigueur.

**COMPORTEMENT DES PRATIQUANTS SUR LES PISTES**  
Les pratiquants doivent se prémunir des dangers normaux liés à la pratique des sports de glisse et respecter les règles de conduite des skieurs, en particulier : tout pratiquant évoluant sur les pistes doit se comporter de manière à ne pas mettre en danger les autres. Il doit utiliser des pistes correspondant à son niveau, adapter sa vitesse et sa trajectoire à ses capacités, à l'état de la neige, à la visibilité et à la densité du trafic en vue d'éviter toute collision.

En particulier, sur les pistes d'intersections non skieurs et les pistes de ski. Il doit respecter la signalisation, les horaires de fermeture, les consignes de sécurité, notamment ne pas emprunter de pistes fermées.

Nous attirons votre attention sur le fait que les secours sur pistes sont payants et que le moyen hélicoporté sera utilisé sur le domaine skiable. Pour vous prémunir des frais de secours engagés, nous vous rappelons qu'une assurance vous est proposée au moment de l'achat de votre forfait.

\*Les arrêtés municipaux de sécurités sur les pistes sont affichés aux 3 points de vente ainsi qu'aux pieds de chaque remontée.

GOODIES EN VENTE

Vendus aux points de vente des remontées mécaniques

Le tour de cou 10€

Les affiches 60x40 cm Pra Loup (vendues dans un tube de protection)

Edition 2022	Edition 2023	Edition 2024	Edition 2025

15€/l'une

Vendue(s) aux points de vente des remontées mécaniques

ACHAT ET RECHARGEMENT

Scannez-moi pour recharger votre forfait sur notre site

www.praloup.ski

- Document non contractuel.  
- Secours payants selon délibération du conseil municipal.